

Cantal

Une estive collective pour des pâturages à perte de vue

Elles disparaissent au loin et se fondent dans les paysages du Cézallier. Environ 2.500 vaches vont passer leurs grandes vacances à Pradiers, avec la Coptasa. Cette coopérative d'estives collectives met sa montagne en commun pour offrir des pâturages d'altitude au plus grand nombre d'éleveurs bovins.

ROMAIN BLANC
romain.blanc@centrefrance.com

L'herbe y est grasse, les paysages grandioses. Toute la semaine, le ballet des bétailières s'est orchestré afin de « monter » là-haut, dans le Cézallier, à 1.400 mètres d'altitude. Cette transhumance moderne, parce que motorisée, a commencé mardi, à Pradiers, l'une des deux unités pastorales de la Coptasa (*). « La Cop », pour les intimes.

Ici, les vaches pâturent à perte de vue. La coopérative d'estives y exploite pas moins de 1.200 hectares répartis sur quatre communes. Pradiers, Vèze et Marcenat, côté Cantal et Anzat-le-Luguet, dans le Puy-de-Dôme. Autant de prairies verdoyantes où environ 2.500 bovins passent leurs grandes vacances jusqu'au mois d'octobre.

« C'est bien commode », savoure Jean-François Osty en regardant ses jeunes vaches de race aubrac descendre du camion de transport de bestiaux. Installé en Lozère, cet éleveur est l'un des 180 adhérents de la structure, majoritairement composée de Cantaliens. Pour lui, envoyer paître à Pradiers constitue avant tout un avantage financier, l'épargnant « d'acheter une montagne qui coûterait trop cher ». Cette montagne-là est collective. « Elle permet aux éleveurs qui n'ont pas d'estives en propriété ou en fermage de pouvoir profiter des estives d'altitude », explique

Laurent Bouscarat, le directeur de la Coptasa. Le coût de la « pension » allouée à cette sorte de colonie de vacances pour bovins est dérisoire si on le compare au coût du foncier. « Cela permet à des jeunes d'accéder à des estives sans avoir à mettre une mise financière importante au départ », ajoute Laurent Bouscarat. Cette année, sur les douze nouveaux adhérents dont dispose la coopérative, neuf sont de jeunes agriculteurs.

L'immensité des lieux est déroutante

Monter à l'estive permet également de soulager le siège de l'exploitation. « Cela permet de se décharger en période estivale et d'avoir un peu plus de terres à faucher, pour faire davantage de stock avant l'hiver », indique Basile Fayon, éleveur du Gaec des Hautes Terres, à Talizat. Avec son associé, Sébastien Alinc, ils confient 20 génisses à la Coptasa. Des aubrac et quelques holstein qu'ils ne récupéreront pas avant la première quinzaine d'octobre. « De toute façon, on sait qu'elles sont bien. On a confiance », affirme Sébastien Alinc, pas inquiet du tout. « Elles ont l'habitude ! On les trimballe depuis qu'elles sont petites dans la bétailière pour les habituer. Si elles ne connaissent pas les remorques, c'est pénible... »

Dans ces pâturages d'altitude, les vaches profitent tout l'été. Et les éleveurs, eux aussi, s'accordent parfois une journée de détente pour venir se promener jusqu'à Pradiers, afin d'y pique-niquer en famille.

Trouver ses vaches reviendrait presque à chercher une aiguille dans une botte de foin du Cézallier



« Il m'est arrivé d'y faire un tour, raconte Sébastien Alinc. Après, ce n'est pas évident de trouver nos vaches... » Basile Fayon rigole. « Ils disent : "Elles sont par là..." Mais où ? Je pense que l'été, elles regardent le mont Chamareux. C'est grand là-bas ! »

Trois catégories de bovins sont accueillies à Pradiers. « Les génisses de 1 à 2 ans, les génisses de 2 à 3 ans et les couples, c'est-à-dire la vache avec son veau », énumère Laurent Bouscarat. Quelques taureaux complètent les lots, où les races se mélangent. L'aubrac et la salers

Une vigilance renforcée avec la dermatose nodulaire

La dermatose nodulaire contagieuse (DNC) n'est pas vraiment de nature à freiner ni à repousser les adhérents de la Coptasa. « De toute façon, maintenant, il y a tellement d'alités... Que les bêtes soient chez nous ou ici, j'ai l'impression que ça ne change pas grand-chose », songe Basile Fayon, éleveur du Gaec des Hautes Terres, à Talizat. Son associé, Sébastien Alinc, préfère relativiser lui aussi. « On est inquiets chaque année... Il y a toujours quelque chose », lance-t-il, quelque peu désabusé. Cette maladie infectieuse virale a conduit la Coptasa à renforcer, encore, son règlement sanitaire. « Cette année, nous avons demandé

aux adhérents d'être vigilants durant les semaines qui précèdent la montée, détaille Laurent Bouscarat, le directeur de la Coptasa. Nous leur avons réclamé d'isoler les animaux destinés à monter à la coopérative, de les mettre dans des parcelles à part. Nous leur avons demandé une désinsectisation, énumère-t-il. Je pense que la plupart l'ont fait. »

« Pas une révolution »

Dans ces estives collectives, les cheptels des uns et des autres sont mélangés. Néanmoins, une fois que les lots de bovins sont constitués, « on les gère de façon indépendante », souligne Laurent Bouscarat.

Bien sûr, nous n'introduisons pas d'animaux pendant la saison ». La DNC « n'est pas une révolution » pour la Coptasa, qui avait déjà instauré un règlement sanitaire strict. Avant de quitter la bétailière, les vaches doivent montrer patte blanche en étant indemnes de BVD (diarrhée virale bovine), d'IBR (rhinotrachéite infectieuse bovine) et négatives à la besnoitiose. « C'est vrai que ça fait peur, que tout ce qu'il se passe au niveau sanitaire est un peu anxiogène », concède Laurent Bouscarat. Toutefois, « on se remet en cause d'une année sur l'autre » et « on a fait évoluer le règlement sanitaire au cours du temps », met-il en exergue. ●



Avant de descendre de la bétailière, les vaches doivent montrer patte blanche.



Un lot de bovins issus de différentes exploitations s'enfoncent dans l'immensité du Cézallier, à Pradiers, sur l'une des deux unités pastorales de la Coptasa. PHOTOS JÉRÉMIE FULLERINGER

À savoir

Structure unique en France fondée en 1963, la Coptasa dispose aussi d'une deuxième unité pastorale, dite de Récusset, sur la commune de Saint-Paul-de-Salers, sous le puy Violent. Celle-ci est un peu moins grande que l'unité pastorale de Pradiers.

Au total, la Coptasa accueille 3.900 bovins sur 2.100 hectares. Cette coopérative, fonctionnant selon le principe « un homme, une voix », travaille pour le compte de 180 éleveurs adhérents. Elle leur garantit 130 jours d'estives par saison.

dominant, même si l'on trouve aussi la limousine ou la charolaise. Aucune traite, aucune production laitière n'est effectuée. « Il y a eu une belle pousse d'herbe ces derniers jours, avec de la pluie, un peu de neige... puis de fortes chaleurs. Il n'y a pas trop de rats

taupiers. Les conditions sont réunies pour qu'on ait une belle saison, estime le directeur de la Coptasa. Après, c'est la météo qui fera tout. Si l'on touche quelques orages au bon moment, tout ira bien. » En 2022 et en 2025, deux années de sécheresse, la période d'estive

avait pâti d'un manque criant d'herbe. Du foin avait donc été amené sporadiquement aux bovins. Afin de se prémunir face ces aléas climatiques, la Coptasa développe la technique du pâturage tournant. « On constitue des lots, puis chaque

lot a trois, voire quatre parcelles à sa disposition. Et les bêtes tournent d'une parcelle à une autre », détaille Laurent Bouscarat. Cette gestion des « paddocks » est assurée par les trois bergers – ce terme est préféré à celui de vachers – de l'unité pastorale, employés en CDI pour favoriser

la fidélité de ces salariés. « Le pâturage tournant est une pratique intéressante, retient Laurent Bouscarat. Il permet d'avoir une bonne valorisation de l'herbe. » ●

(*) COOPÉRATIVE DE TRANSHUMANANCE ET D'AMÉLIORATION DES STRUCTURES AGRICOLES.

Le top départ des estives ovines

Au Lioran ou au puy Mary, la saison des estives ovines est elle aussi ouverte dans le Cantal.

Samedi dernier, au matin, pas moins de 360 brebis ont pris la route de la transhumance, sous les yeux d'une centaine de personnes. Depuis le col de Néronne jusqu'à la cabane pastorale de l'Impramau, une partie du public a accompagné ce troupeau partant passer l'été entre 1.200 et 1.700 mètres d'altitude.

L'événement était organisé afin de faire honneur à l'année internationale du pastoralisme, décrétée par l'Organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture. « Nous étions satisfaits que des gens suivent notre aventure », commente

Tony Joanny, le président du groupement pastoral du puy Mary volcan du Cantal. « C'est valorisant de voir que c'est apprécié. »

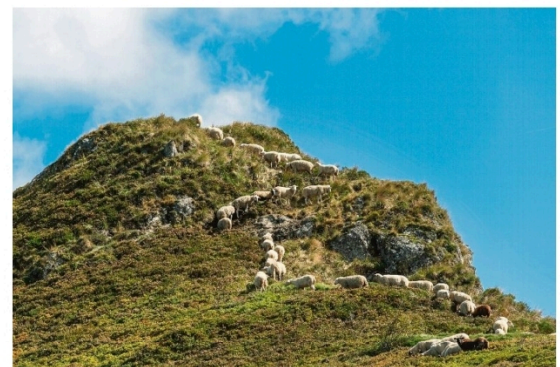
Face à la prédation du loup, « le risque zéro n'existe pas »

Les ovins de cet agriculteur de Saint-Paul-de-Salers et ceux de Didier Fournier, basé au Vaulmier, seront bientôt rejoints par ceux de Jacques Velle, un troisième éleveur installé en Haute-Loire.

Au total, 460 brebis pâtureront sur les flancs du puy Mary jusqu'au mois d'octobre. Tous font partie de ce groupement pastoral, fondé en 2020 afin de « faire face à la prédation ».

« Cela permet une meilleure valorisation de ces surfaces situées en montagne, retient Tony Joanny. Sans le groupement pastoral, nous ne pourrions plus exploiter ces surfaces » à cause de « la prédation du loup ».

La structure a donc permis, cette année, de s'attacher les services de deux bergers, qui réalisent leur première saison pastorale. Suffisant pour rassurer les éleveurs ovins ? « Rassurer, oui, répond Tony Joanny. Mais le risque zéro n'existe pas. On voit qu'il y a une prédation de plus en plus forte dans le département. Et cela n'empêche que tous les ans, nous avons des animaux prédatés sur le groupement. » ●



Cet été, 460 brebis pâtureront sur les flancs du puy Mary. PHOTO D'ARCHIVES JÉRÉMIE FULLERINGER